



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٥٥٥٥٥ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 06 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/09/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Monsieur Jean-Charles Puech, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 28 mars 2023, 42 516 actions Timar au cours unitaire de 450 dirhams au profit de la société Financière Clasquin Euromed , franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Monsieur Jean-Charles Puech déclare ne plus détenir aucune action Timar.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma